

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



COMMUNE DE CHASSIGNIEU

9 impasse de la Mairie
38730 Chassignieu
04 74 88 26 88
mairie-chassignieu@wanadoo.fr
chassignieu.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Notre-Dame de l'Assomption à Chassignieu

Isère (38)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Chassignieu - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez à restaurer l'église de Chassignieu !

◆ ◆ LE PROJET

L'église Notre-Dame de l'Assomption de Chassignieu fait aujourd'hui face à d'importants désordres structurels. Le clocher se fissure, des pierres chutent sur la toiture et certains vitraux menacent de s'effondrer. Un programme de restauration est donc lancé pour sécuriser l'édifice, restaurer les maçonneries, la toiture, les vitraux et préserver ce patrimoine remarquable. Ce chantier est aussi l'occasion de redonner vie à l'église en l'ouvrant progressivement à des activités culturelles : concerts, expositions, conférences... Ce lieu emblématique a vocation à devenir un point d'ancrage pour la vie locale et un pôle d'attractivité touristique en lien avec le chemin de Saint-Martin.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Perchée à 439 mètres d'altitude, l'église domine la vallée de la Bourbre, un territoire célébré par Lamartine et immortalisé par Jongkind. Mentionnée dès 1375, la paroisse a connu plusieurs renaissances jusqu'à l'édification de l'actuelle église, achevée en 1894 grâce à l'engagement des habitants. Elle se distingue par son

style décoratif rare, alternant galets, tessons de terre cuite en arêtes de poisson et bandes enduites, inspiré de l'architecture romane toscane. Visible depuis la RD75 et voisine du château de Bellegarde, elle s'inscrit pleinement dans le patrimoine des Vals du Dauphiné.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Portée par la commune de Chassignieu, cette restauration bénéficie du soutien d'associations locales, notamment *Via Sancti Martini Isère & Dauphiné*, et d'une forte volonté de rassembler les habitants autour de leur patrimoine. Chaque contribution est précieuse pour redonner à l'église son éclat et lui permettre d'accueillir de nouvelles dynamiques culturelles, dans un esprit d'ouverture, de transmission et de développement local. Les partenaires, riverains et amis du village sont ainsi invités à prendre part à ce projet fédérateur.

Montant des travaux	104 430,66 €
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	2025

Crédit photos © Commune de Chassignieu



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Notre-Dame de l'Assomption à Chassignieu

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101391

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Notre-Dame de l'Assomption à Chassignieu

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐